

La Chouette des Abers 2025-2026

Championnat de Match-Play Seniors sur 5 tours de 15 trous accessible aux joueurs et joueuses des Clubs des Abers, de Brest Iroise et de Pen ar Bed,

Un vendredi par mois d'hiver sur le **terrain des Abers**.

Inscription sur ISP (<https://www.isp-golf.fr/>)

Départs en Shot Gun à 9h 00 (pas de départ l'après midi),

Forme de jeu : Match Play en « Chouette ».

Inscriptions : Le nombre de joueurs et joueuses est limité à 72 par tour (24 départs de 3).

Départs : Boules jaunes et Rouges

Décompte des points :

Dans chaque partie, les joueurs se partagent 6 **points sur chaque trou** selon le principe de la **chouette** :

Le joueur réalisant le meilleur score net sur le trou engrange 4 points, celui réalisant le second score engrange 2 points et le troisième 0 points.

En cas d'égalité de score sur un trou, les deux joueurs réalisant le meilleur score se partagent les points soit 3 et 3 points et le troisième 0.

En cas d'égalité de score des seconds joueurs ceux-ci se partagent les points restants : 4 points au premier et 1 point à chacun des deux autres.

En cas d'égalité de score entre les 3 joueurs, le partage se fera à raison de 2 points chacun.

A la fin du parcours, dans chaque partie, 12 points sont à partager :

Le joueur totalisant le plus de « points Chouette » marque 6 points, le suivant marque 4 points, le dernier marque 2 points.

En cas d'égalité des 2 premiers joueurs, ils marqueront chacun 5 points.

En cas d'égalité des 2 derniers joueurs, ils marqueront chacun 3 points.

En cas d'égalité des 3 joueurs, ils marqueront chacun 4 points.

Dans les parties de 2 joueurs, le décompte se fait sur la base de 8 points (6 points au gagnant)

Organisation des parties :

les équipes seront constituées par tirage au sort intégral.

Les index seront ramenés à 36 max

Afin d'équilibrer les parties , des coups seront rendus (style match play) suivant les index des différents joueurs et joueuses (voir tableau ci-dessous) :

index	Coups rendus
0 à 3	0
3,1 à 6	1
6,1 à 9	2
9,1 à 12	3
12,1 à 15	4
15,1 à 18	5
18,1 à 21	6
21,1 à 24	7
24,1 à 27	8
27,1 à 30	9
30,1 à 33	10
33,1 à 36	11

En cas de partie incomplète (nombre d'inscrits non divisible par 3), il sera constitué une ou deux parties de deux joueurs ou joueuses.

Un tableau « kiajouécontreki » sera tenu pour éviter qu'un joueur ne joue, si possible, 2 fois contre les mêmes adversaires (ou le même si partie à deux).

Scratch : Tout joueur se scratchant après la publication des départs ou ne se présentant pas au départ se verra pénalisé d'un point sur le cumul de ses résultats.

Droits de Jeu : 3 Euros par participation.

Dates des rencontres : 28 nov et 19 déc 2025, 30 jan, 27 fév et 20 mars 2026.

Classement : Un tableau des résultats sera tenu à jour et publié sur le site de l'association du golf des Abers <http://www.asgba.fr>

Remise des Prix : lors de la dernière journée un repas sera organisé au club house et il sera procédé à une remise des prix pour l'ensemble des participants en tenant compte du cumul des points des **4 meilleures performances de chacun**.

Les compétiteurs seront répartis par séries d'index (2 séries hommes et une série dames).